

M.8 Mettre en place des ateliers mobilité à l'espace mobilité durable

Présentation générale de l'action

PAQA

dernière modification au 2025-03-31

Secteurs concernés Transports routiers - Autres transports -

Descriptif de l'action 

Cholet dispose d'un Espace Mobilité Durable en centre-ville ouvert toute l'année (mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30)

Cette boutique a pour vocation première d'être le lieu central du service "Choletbus 2 roues" permettant la location longue durée et l'entretien des vélos à assistance électrique.

Au-delà de cet aspect 2 Roues, l'objectif de ce lieu est également d'être centré sur les mobilités durables au sens large:

- le covoiturage,
- les vélos à assistance électrique en libre-service,
- les vélos à assistance électrique en location longue durée,
- les abris vélos sécurisés,
- l'aide à l'achat pour un vélo à assistance électrique,
- les itinéraires cyclables,
- l'application Geovelo.

Transports Publics du Choletais (TPC) organisent différents ateliers à l'espace mobilité durable sur différentes thématiques : remise en selle, prendre le bus, les différents services de mobilité...

TPC Organise également le rallye mobilité durable auprès des CM2.

Des temps d'informations à destination des entreprises sont également programmés en 2025.

Cible(s)

Les citoyens

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Diminuer le recours à l'autosolisme

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'articule avec le SRADDET et avec la mise en œuvre du SCoT, du PLUi-H, de la Politique Globale de Déplacements et du PCAET de Cholet Agglomération.

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Loi d'Orientation des mobilités (Loi LOM)

Cette action s'inscrit dans le cadre de différentes lois ayant trait à la transition écologique :

la loi énergie climat,
le plan TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte),
la loi Climat Résilience,

Evaluation initiale

Année de début 2022 Année d'échéance 2050 État En cours

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES - Qualité de l'air - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Faible Organisationnelle Faible Financière Faible

Acteurs

Porteur de l'action Ville de Cholet, Cholet Agglomération

Typologie de porteur Intercommunalité

Personne référente Directeur Transport Public Choletais

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné Transports Publics Choletais

Élu référent Vice président en charge des mobilités

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Moyens nécessaires

Investissements 0 € Frais d'exploitation 0 €/an Moyens humains 0 etp

Subventions

Moyens matériels

Le budget et les moyens sont intégrés à TPC (espace mobilité durable)

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

Indicateur(s) de suivi (10 maximum)

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Nombre d'actions de sensibilisation hors scolaires (actions)	23	0
Nombre de CM2 participants au rallye de la mobilité durable (élèves)	600	0
Nombre de CM2 ayant suivi une intervention pour les sensibiliser à la mobilité durable et à	750	0
Nombre de CM2 ayant suivi une intervention sur la sécurité dans les autocars et un rappel	1000	0